**FRANFINANCE**

S.A. au capital de 31.357.776 €
Siège social 59 avenue de Chatou
92500 RUEIL MALMAISON
719 807 406 ~ R.C.S. NANTERRE

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE
19 DEC. 2011
DEPOT N° 40434

# EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 2 NOVEMBRE 2011

L'an deux mil onze, le mercredi deux novembre à 15 heures ,

Les Administrateurs de FRANFINANCE se sont réunis en Conseil, sur convocation en date du 24 octobre 2011

Tour SOCIETE GENERALE
17, Cours Valmy
PARIS LA DEFENSE 7
Salle CODIR C 35

## 1. DEMISSION DU DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

Le Président informe le Conseil que Jean-Eric AUBERGER est appelé à prendre de nouvelles responsabilités au sein du Groupe et qu'il démissionne de ses fonctions de Directeur Général Délégué.

Tout en regrettant et comprenant cette décision, le Conseil en prend acte et remercie Jean-Eric AUBERGER de la contribution qu'il a apportée au développement de l'activité « Financement aux Entreprises » et de la société.

## 2. NOMINATION D'UN NOUVEAU DIRECTEUR GENERAL DELEGUE ET D'UN RESPONSABLE BANCAIRE

Le Président, sur proposition de Gérard TOUATI Directeur Général, propose au Conseil de nommer Laurent SAUCIE en qualité de Directeur Général Délégué en charge de la responsabilité de l'activité « Financement aux Entreprises » et de Dirigeant Responsable Bancaire.

Après délibération, le Conseil nomme, à l'unanimité, Laurent SAUCIE, Directeur Général Délégué de la Société en charge de la direction et de la gestion du « Financement aux Entreprises ».

Le Conseil précise que Laurent SAUCIE est habilité à signer tout document et toute convention n'entrant pas dans le cadre de l'activité du « Financement aux Entreprises » en l'absence du Directeur Général.

Par ailleurs, le Conseil décide de nommer Laurent SAUCIE Dirigeant Responsable Bancaire. A ce titre, Laurent SAUCIE aura en charge la détermination effective de l'orientation de l'activité, l'information comptable et financière, le contrôle interne ainsi que la détermination des fonds propres.

Les mandats de Directeur Général Délégué et de Dirigeant Responsable Bancaire sont consentis pour la durée du mandat de Directeur Général de Gérard TOUATI.

Au cas où, pour quelque cause que ce soit, Gérard TOUATI viendrait à cesser lesdites fonctions de Directeur Général, Laurent SAUCIE cesserait ses fonctions de Directeur Général Délégué le jour même de la nomination d'un nouveau Directeur Général.

M. Laurent SAUCIE remercie le Conseil de la confiance qu'il lui témoigne et déclare accepter ses fonctions, ayant précisé qu'il satisfaisait à toutes les conditions requises par la Loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

3. **AGREMENT DES CESSIONS D'ACTION DE B. DE LACHAPELLE, C. GUILLAUMIN, JM. MIGNEREY, M. ROITMAN, B. SANCHEZ-INCERA ET G. TOUATI**

Conformément à l'article 10 des statuts, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents, donne son agrément à la cession des actions suivantes

- de B. DE LA CHAPELLE à la société MAXIGES,
- de C. GUILLAUMIN à la Société Générale,
- de JM. MIGNEREY à la Société Générale,
- de M. ROITMAN à la Société Générale,
- de B. SANCHEZ INCERA à la Société Générale,
- de JPH. GUILLAUME à la Société Générale.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 17 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé, après lecture, par le Président et un Administrateur

**Pour extrait certifié conforme**



**Gérard TOUATI**
**Directeur Général**